

L'ABEILLE

NUMEROUX... Mardi, Octobre 1829.

INTERIEUR

Nouvelle-Orleans, 5 Octobre.

Il est arrivé Samedi une goëlette de la Havane, mais nous n'avons pu rien savoir de positif...

Cette lettre fait naître une triste réflexion; c'est que l'Espagne, prévoyant que sa puissance...

A propos de la capitulation de Barradas: nous croyons devoir dire au public que ce que nous lui en avons fait connaître...

Nous avons appris avec peine, que quelques personnes avaient mal interprété notre article de Samedi dernier...

De MARSILLES.—Le brick Erie, est arrivé hier de Marseille, d'où il est parti le 7 Août...

CONSEIL DE VILLE DE LA NIE-ORLEANS. Séance du Samedi 3 Octobre 1829. (Présidence de M. Fleytas.)

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, et de la lettre du Maire.

renouvelé pour le 10 courant. Il parle en outre des tables à placer à la halle, et termine en recommandant au Conseil de s'occuper des nouvelles ordonnances...

Il transmet un reçu du Trésorier pour 27 billets formant la somme de \$5950, provenant des terrains vendus les 15 et 17 Août...

M. Rodriguez propose de nommer un comité pour la révision des ordonnances sur les fermes—adopté: MM. Rodriguez, Field et Blanc sont nommés de ce comité.

On lit une lettre du syndic de la banlieue supérieure—Renvoyée à un comité composé de MM. Field, Dixon et Blanc.

On lit aussi la lettre de M. Heligsberg—celle de M. Hécaud a été déposée sur le bureau.

On donne lecture d'une lettre de Mr. Blanche, trésorier, par laquelle il fait des propositions au Conseil pour le paiement du déficit de la caisse—ces propositions ayant été prises en considération, M. Peters présente une résolution à cet effet, qui est adoptée.

M. Rodriguez présente une résolution à l'effet de décharger M. Peralta d'une amende de \$100 qui lui a été imposée par le juge Beauregard—Rejeté.

M. Peters présente ensuite la résolution suivante: Résolu que le Maire et le comité de finances sont autorisés à mettre à l'escompte des billets appartenant à la corporation, et affectés à la caisse d'amortissement, jusqu'à concurrence de la somme de \$20,000, pour faire face aux divers paiements que la corporation doit effectuer dans le courant de ce mois.—adopté.

La résolution offerte par M. Blanc, concernant les étables à vaches, savonneries, etc., après avoir été discutée, a été renvoyée à samedi.

Le Conseil s'ajourne à Samedi.

Londres, 26 Juillet.—Il y a jour-l'après-jour une augmentation sensible dans la recette des douanes; hier le montant des droits excédait 103,000 l. Quoique cela provienne principalement des droits payés sur les grains, il y a cependant une augmentation sur la consommation intérieure de divers autres articles.

Le Conseil s'ajourne à Samedi.

LES ACTEURS A PHILADELPHIE. (Extrait de la Gazette-Nationale du 10 Sept.) Samedi nous parlâmes de la Fiancée comme d'une pièce intéressante, tant sous le rapport de l'intrigue que du dialogue...

On lit dans le Journal des Tribunaux de Paris: Des renseignements, que nous avons sujet de croire authentiques, nous sont parvenus sur un événement déplorable arrivé récemment dans la commune de Noisy-le-Sec.

SON NOM.—PAR VICTOR HUGO. "Le parfum d'un lis pur, l'éclat d'un aurole, La dernière rumeur du jour, La plainte d'un ami qui s'allège et console, L'adieu mystérieux de l'heure qui s'envole, Le doux bruit d'un baiser d'amour."

L'écharpe aux sept couleurs que Forage en la nue Laisse, comme un trophée, au soleil triomphant, L'accent inspiré d'une voix reconnue, Le vœu le plus secret d'une vierge ingénue, Le premier rêve d'un enfant,

Le chant d'un chœur lointain, le soupir qu'à l'aurore Rendait le fabuleux Memnon, Le murmure d'un son qui tremble et s'évapore.—Tout ce que la pensée a de plus doux encore, O lyre, est moins doux que son nom!

Prononce le tout bas, ainsi qu'une prière, Mais que dans tous nos chants il résonne à la fois! Qu'il soit du temple obscur la secrète lumière! Qu'il soit le mot sacré qu'au fond du sanctuaire Il dit toujours la même voix!

O, mes amis! avant qu'en paroles de flamme, Ma muse, égarant son casor, Ose aux yeux profanés qu'un vain orgueil proclame, Mêler ce chaste nom, que l'amour dans mon âme A caché, comme un saint trésor,

Il faudra que le chant de mes hymnes fidèles Soit comme un de ces chants qu'on écoute à genoux! Et que l'air soit ému de leurs voix solennelles, Comme s'écouant ses invisibles ailes, Un ange passant près de nous."

REGRET. Qui, le bonheur bien vite a passé dans ma vie Ou le suit, dans son bras on se livre au sommeil

des aventures de Mignot. Oisif et gourmand, il se promenait de marchés en marchés. Chaque magasin gastronomique payait tribut à sa coupable industrie.

Mignot, porteur du panier, muet récepteur de ses larcins gastronomiques, ramassait tout ce qu'il trouvait à ses pieds.

Mignot, et on l'atteint enfin rue St.-Honoré. Il veut faire alors une restitution tardive, et pour se soustraire aux poursuites et aux réclamations de la mère Mignard, il lui jette le corps du délit à travers les jambes.

Vainement il interjette appel devant la Cour; vainement son défenseur d'office, Me. Tattegrain, cherche-t-il à appeler sur le prévenu l'intérêt et l'indulgence, la Cour a confirmé le jugement de première instance.

Hard, ouvrier passementier, est arrêté le 1er Janvier, à deux heures de matin, sur la voie publique.—"Où allez-vous, lui demandent les agents de la police?—Je vais, répond-il, souhaiter la bonne année à ma tante.—Vous vous y prenez de bonne heure; mais quel est ce paquet que vous cachez sous votre blouse?—C'est sans doute le cadeau que vous lui portez pour étrennes?—Hard ne répond plus, mais cherche à s'esquiver en laissant tomber par terre une épaule de mouton encore enveloppée dans la serviette du boucher chez lequel elle venait d'être volée.

Les agents de police se mettent à sa poursuite; il cherche en vain à se défendre à l'aide d'un bâton armé d'un croc qui lui avait sans doute servi à voler l'épaule.—Traduit aujourd'hui en police correctionnelle, il a été condamné à six mois d'emprisonnement.

On lit dans le Journal des Tribunaux de Paris: Des renseignements, que nous avons sujet de croire authentiques, nous sont parvenus sur un événement déplorable arrivé récemment dans la commune de Noisy-le-Sec.

Les favoris décidés, de notre public, Mmes. Alexandre et Milon, Messieurs Alexandre, Privat, Leblanc, Victorin et Tabary, ont été amicalement et hautement applaudis à leur entrée en scène, et ont montré le même enjouement et les mêmes dispositions à mériter la bienveillance, dont ils ont déjà fait preuve sur le même théâtre.

Mmes. Alexandre et Milon étaient placés chacune dans son véritable rôle; elles y ont déployé une intelligence exquise, et ont soutenu leur jeu par cette exactitude et cette égalité qui les distinguent.

La première de ces deux actrices expérimentées connaît l'art délicat de s'échauffer à propos et sait se restreindre à la plus engageante simplicité. Son talent, dans plusieurs situations de la Fiancée, s'est montré avec beaucoup d'avantage.

Privat, en général, a assez bien représenté le gai baron, et, dans plusieurs circonstances, il a fait preuve de ce goût particulier, de cet art et de cette mélodie qui le recommandent comme chanteur. On nous reprocherait peut-être de l'exagération si nous essayions de dire toute notre pensée sur Victorin dans l'Homme de soixante ans: il a déployé dans ce rôle une gaieté franche, continue et sans la moindre affectation, et son jeu ne nous a paru inférieur à celui d'aucun acteur que nous ayons jamais connu.

Le rôle de l'homme de soixante ans, qui est facile et parfaitement naturel, et peut, sous ce rapport, n'est il pas inférieur à celui de Liston. Ses propositions à la demoiselle obstinée eussent-elles été surprenantes.

Nous espérons que la troupe française réussira complètement dans son voyage. Son ensemble mérité décidément des louanges; sa musique est plus riche et plus agréable que celle de la plupart de nos concerts; et elle est seule une compensation du prix d'entrée.

Nous serions surpris si avec de telles représentations, si à la vue de ces réunions qui se distinguent par la beauté, les grâces et le bon goût dans les loges basses, le parterre et les galeries ne se remplissaient pas.

Le plaisir des personnes qui entendent le français est sans doute plus grand; mais tout le monde peut jouir de l'effet délicieux et varié d'une belle musique vocale et instrumentale; et si l'on veut se donner la peine de prendre une idée de l'intrigue de chaque pièce, bien peu de gens ne se trouveront pas à même de comprendre les différentes scènes, et d'apprécier les principaux tours d'adresse de chaque personnage.

La diète est la mère de tous les crimes, a dit Confucius; le philosophe chinois aurait pu ajouter que la gourmandise en est la source germinale. Cette double vérité va se trouver pleinement confirmée par le récit

Puis, comme cette vierge aux champs Crétois ravie,

On se voit seul à son réveil. On le cherche de loin dans l'avenir immense; On lui crie: oh! reviens, compagnon de mes jours, Et le plaisir accourt; mais sans remplir l'absence De celui qu'on pleure toujours.

Moi, si l'impur plaisir m'offre sa vaine flamme, Je lui dirai: "Va, fuis, et respecte mon sort; Le bonheur a laissé le regret dans mon âme; Mais toi, tu laisses le remord."

Un grand nombre d'électeurs du 5ème District nous prient d'annoncer M. Pierre Charbonnier comme candidat à la place d'Alderman en remplacement, de M. Montreuil.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Rapides hier. Navire John Lington, Mathews, New-York, Russell et Barstow.

Expédiés Samedi. Goëlette Splendid, Miller, Mobiles, capitaine Goëlette Wm. Osborn, Hawthorn, capitaine

Arrivés hier. Brick Erie, Ottinger, Marseille, avec 450 barriques vin rouge, 110 demi ditto, 100 do. blanc, 100 do. eau-de-vie, 25 caisses liqueurs, 527 paniers huile, 215 caisses fruits conservés, 459 bouteilles vins, 300 jarres, 100 caisses soufre à A. Hoige jr.

Entrés hier. Navire paquebot Talma, Dennis, de New-York, à Foster et Mutton, avec un chargement assorti.

Brick paquebot Trent, Kelly, de New-York, à G. E. Russell et Barstow. Brick Critterion; Brooks, de Newport, avec des produits.

Goel. Elizabeth, Holt, de la Havane, avec des fruits, sucre, café &c. à divers consignataires. Goel. Galga, Barras, de Tampico, avec son chargement en retour.

Arrivés Samedi. Bateau de remorque Grampus, Morrison, de deux passes, ayant mis en mer le navire Ohio et le brick Arlitta—il a amené de la mer le navire Talma, les bricks Trent et Critterion, et la goëlette Elizabeth. Il a quitté la passe S. O. Vendredi à 5 heures de l'après-midi; il y avait le navire Lewis, à l'ancre en dehors, venant de Portsmouth en 28 jours, et un brick anglais à la base Sud.

Bateau à vapeur Oregon, Grooms, St. Louis, avec du plomb en saumons et à giboyer, oignons, beurre, pommes de terre, tabac, fèves, piments, volailles, et 2 ballons option à divers.—Passagers, le colonel Payne, MM. Toutant, A. Vienne, J. Winton, A. Moore, Mme. et Mlle. Martin, Mlle. Lindsey et Mme. Hartford; plusieurs autres pris le long de la route.

Bateau à vapeur Huntsville, Stranoe, St. Louis, avec du plomb en saumons et à giboyer, cordages, porc, bœuf, beurre, pommes, tabac, chanvre et patates, à divers.—38 Passagers.

MEMORANDA. Navire Meteor, Perkins, pour ce port, a été expédié à New-York le 14 Sept. Barque Cyrus, Butler, Maurest, pour ce port, devait partir de New-York, le 17 Sept. Brick Vulcan, Arnold, parti de ce port, est arrivé à Boston le 8 Sept.

Vente par le Marshal. Cobo } EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prév. G. Aruna, } val, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi le 17 Octobre, au principal, à 6 heures, 2 bagues d'or, saisies dans l'affaire ci-dessus. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prév. juge conseiller, j'exposerai en vente Jeudi 15 du courant, à midi, au café de Hewlett, 2 vaches laitières, rouges, marquées C. R. et 2 do. noires, marquées C. R. Saisies à la poursuite de J. B. Labatut. 6 Oct. Lis. DAUNOY.

Vente par le Marshal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prév. juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bernardez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marrais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner. 6 Oct. L. DAUNOY—Marshal.

VENTES A L'ENCAN.

Par Joseph T. Bauduc. Il sera vendu, Vendredi 9 Octobre, à 11 heures à son magasin d'encan, 25 caisses d'habillemens propres pour saison, venant de New-York. 10 caisses jolies Desinde à meubles, imprimé. 6 oct.

PAR JOSEPH THEODORE BAUDUC. Il sera vendu à son Encan Mercerie, 7 Octobre. 50 balles Flains, 80 do. forts Woolseys croisés, convenables pour l'habillement des nègres. Ces articles arrivent de fabrique et seront vendus à 4 et 5 mois. 1 Octobre.

JOSEPH THEODORE BAUDUC, encanteur, annonce au public et à ses amis qu'à commencer de Lundi 5 d'Octobre courant, ses jours d'encan seront les Lundis, Mercredis et Vendredis. 1er. octobre.

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à son encan, un jeune maître de 12 ans, bon domestique, parlant Anglais et un peu Français. Cet esclave sera vendu avec toute garantie. 19 septembre.

AVIS.—Un fabricant de sucre désire se placer en cette qualité. Il pourra donner de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 octobre—2

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régisier des Testaments.—Mardi, 27 Octobre 1829 j'exposerai en vente à la bourse à midi, pour le compte de la succession de feu Jean Moreau. UN TERRAIN situé rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, ayant environ 30 pieds de face, sur 120 de profondeur plus ou moins. Conditions.—Un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la Cour. 6 Oct. MARTIN BLACHE, Reg.

VENTE PAR LE MARSHAL. Ant. Abat vs. J. M. Laffrandre et J. Santo-Domingo. EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente Mardi 6 d'Octobre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une NEGRESSE nommée Germaine, âgée d'environ 60 ans—saisie dans l'affaire ci-dessus. 5 sept. La DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. Paul Barel vs. Samuel Rogerson. EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. William Cecil, juge de paix de la paroisse Jefferson, j'exposerai en vente, Vendredi 9 d'Octobre prochain, sur la nouvelle Levée, au dessus du moulin de Withers, 60 près de la paroisse Jefferson, à 5 heures, une quantité de Charbon et de Planches, saisis dans l'affaire ci-dessus. 29 sept. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal. EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité, et par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi 10 Octobre, à midi, au café de Hewlett, un Cabriolet et un Cheval alban, saisis à la poursuite de A. L. Boismer et Seignourer. 1er. oct. L. DAUNOY—Marshal.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois jours de vue, à vendre par SIMON CUCULLU.

A VENDRE. Une MAISON briquetée entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartemens, chambre haute, dépendance, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, puits en brique, et jardin entouré de palissade.—La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetés. Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Druex qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

Nouvel Etablissement. Café d'Orléans, Rue St.-Louis No. 15, Près de la Levée. Le sousigné (arrivé dernièrement de Cuba, où il a tenu un Café de Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er. Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public. Comme de coutume, il tiendra de bon Café et du Lait, qu'on servira tous les matins. 29 Sept. P. BULIT.

PERDU.—Dans la journée de Mercredi dernier, de 9 à 10 heures du matin, dans le trajet du magasin de M. Francisco Tio, rue Ste.-Anne, par la rue Royale jusqu'à l'encoignure de M. Ducatel, de là par la rue Toulouse et ensuite jusqu'au magasin de M. Hyde, deux billets de banque, l'un de cent piastres, et l'autre de cinquante. La personne qui a pu les avoir trouvés, est prié de les remettre, soit chez le sousigné ou au bureau de cette feuille, et elle recevra une récompense honnête. CHARLES GUYENARD, 3 octobre—2 rue Royale, N° 371

BEURRE & GRAISSE.—33 fréquins de Beur re dit Goshen, première qualité, arrivé par le navire Illinois, et 60 barils graisse, à vendre par E. LANE et Co. 1er. mai. No. 15, rue de la Nlle.-Levée

FROMAGE & BEURRE de Goshen, reçu par le Kentucky, venant de New-York et à vendre par J. P. PREAU & Co.

AVIS.—Le 18 du mois de Septembre dernier, on a remis à un nègre, au cabaret N° 196, encoignure des rues Conti et Remparts, un billot de pain qu'il le portait au cabaret N° 212, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et ledit nègre ne l'ayant pas apporté à l'endroit désigné, on prie la personne chez qui il aura pu le déposer d'en donner avis à l'un des deux cabarets; ce nègre étant bien connu, on n'a pas eu soin de prendre note du N° de sa charrette.—1er. octob.

Le sousigné à l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir une PHARMACIE à l'encoignure St. Philippe et Bourbon, où les personnes qui voudront l'honneur de leur confiance, trouveront toute espèce de Médicaments simples et composés. 29 sept. J. MICHINAR